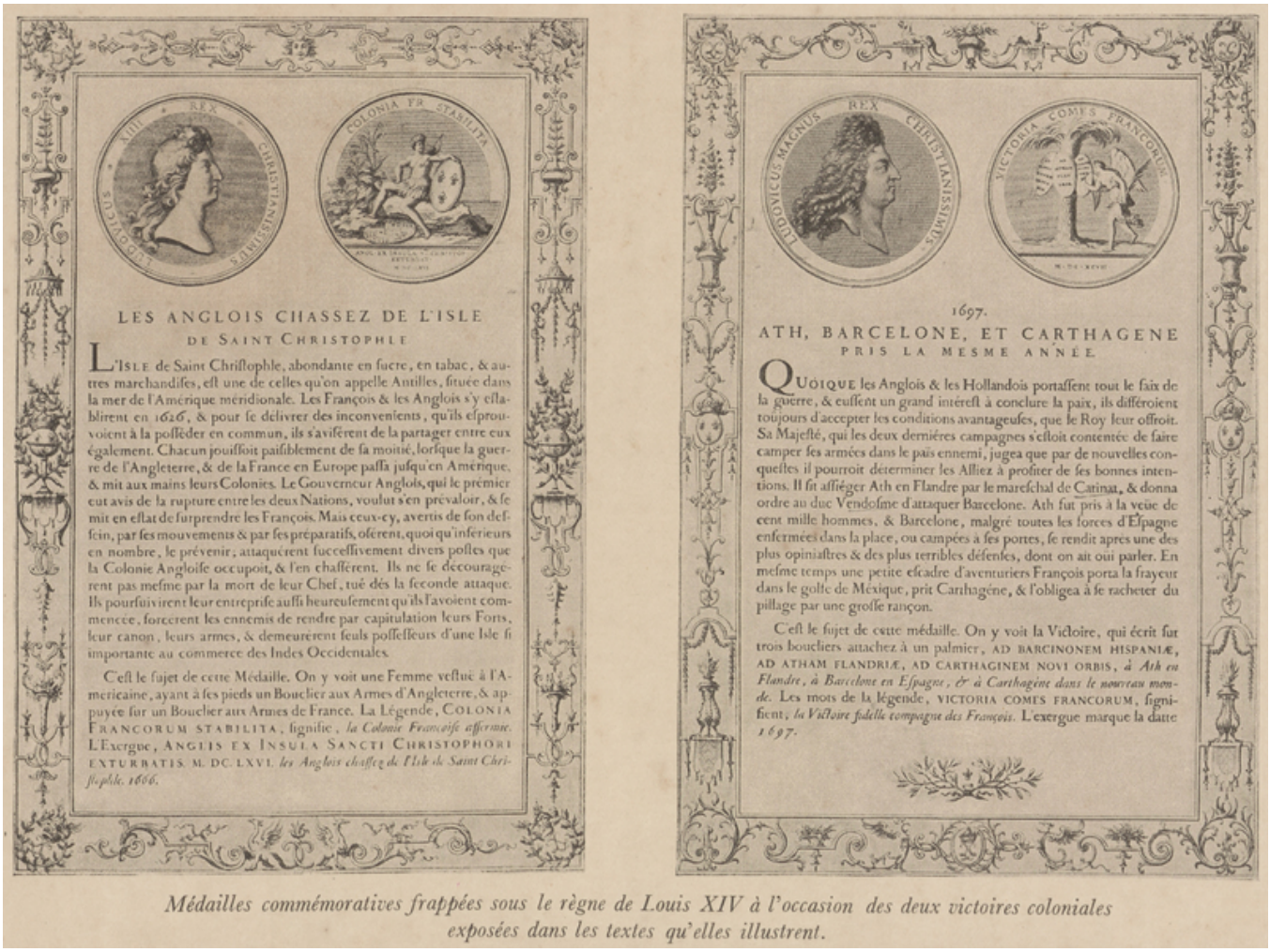


LES ANGLOIS CHASSEZ DE L'ISLE
DE SAINT CHRISTOPHLE

L'Isle de Saint Chriſtophle, abondante en ſucre, en tabac, & autres marchandiſes, eſt une de celles qu'on appelle Antilles, ſituée dans la mer de l'Amérique méridionale. Les François & les Anglois s'y eſtablirent en 1626, & pour ſe délivrer des inconvenients, qu'ils eſprouvoient à la poſſéder en commun, ils s'aviſérent de la partager entre eux également. Chacun jouiſſoit paiſiblement de ſa moitié, lorſque la guerre de l'Angleterre, & de la France en Europe paſſa juſqu'en Amérique, & mit aux mains leurs Colonies. Le Gouverneur Anglois, qui le premier eut avis de la rupture entre les deux Nations, voulut s'en prévaloir, & ſe mit en eſtat de ſurprendre les François. Mais ceux-cy, avertis de ſon deſſein, par ſes mouvements & par ſes préparatifs, oférent, quoi qu'inférieurs en nombre, le prévenir; attaquérent ſucceſſivement divers poſtes que la Colonie Angloiſe occupoit, & l'en chaſſérent. Ils ne ſe découragerent pas meſme par la mort de leur Chef, tué dés la ſeconde attaque. Ils pourſuivirent leur entrepriſe auſſi heureuſement qu'ils l'avoient commencée, forcerent les ennemis de rendre par capitulation leurs Forts, leur canon, leurs armes, & demeurerent ſeuls poſſeſſeurs d'une Isle ſi importante au commerce des Indes Occidentales.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit une Femme veſtuë à l'Americaine, ayant à ſes pieds un Bouclier aux Armes d'Angleterre, & appuyée ſur un Bouclier aux Armes de France. La Légende, COLONIA FRANCORUM STABILITA, ſignifie, *la Colonie Françoiſe affermie.* L'Exergue, ANGLIS EX INSULA SANCTI CHRISTOPHORI EXTURBATIS. M. DC. LXVI. *les Anglois chaſſez de l'Iſle de Saint Chriſtophle. 1666.*

1697.
ATH, BARCELONE, ET CARTHAGENE
PRIS LA MESME ANNÉE

Quoique les Anglois & les Hollandois portaſſent tout le faix de la guerre, & euſſent un grand intéreſt à conclure la paix, ils différoient toûjours d'accepter les conditions avantageuſes, que le Roy leur offroit. Sa Majeſté, qui les deux derniéres campagnes s'eſtoit contentée de faire camper ſes armées dans le païs ennemi, jugea que par de nouvelles conqueſtes il pourroit déterminer les Alliez à profiter de ſes bonnes intentions. Il fit aſſiéger Ath en Flandre par le mareſchal de Catinat, & donna ordre au duc Vendoſme d'attaquer Barcelone. Ath fut pris à la veüe de cent mille hommes, & Barcelone, malgré toutes les forces d'Eſpagne enfermées dans la place, ou campées à ſes portes, ſe rendit aprés une des plus opiniaſtres & des plus terribles défenſes, dont on ait oüi parler. En meſme temps une petite eſcadre d'aventuriers François porta la frayeur dans le golfe de Méxique, prit Carthagéne, & l'obligea à ſe racheter du pillage par une groſſe rançon.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Victoire, qui écrit ſur trois boucliers attachez à un palmier, AD BARCINONEM HISPANIÆ, AD ATHAM FLANDRIÆ, AD CARTHAGINEM NOVI ORBIS, *à Ath en Flandre, à Barcelone en Eſpagne, & à Carthagéne dans le nouveau monde.* Les mots de la légende, VICTORIA COMES FRANCORUM, ſignifient, *la Victoire fidelle compagne des François.* L'exergue marque la datte *1697.*

Médailles commémoratives frappées sous le règne de Louis XIV à l'occasion des deux victoires coloniales exposées dans les textes qu'elles illustrent.

Image

Médailles commémoratives frappées sous le règne de Louis XIV à l'occasion des deux victoires coloniales exposées dans les textes qu'elles illustrent.

Informations

Extrait:	LES « FRÈRES DE LA COSTE », FLIBUSTIERS ET CORSAIRES (P. 164)
Provenances:	Fondation Clément
Type de contenu - document:	Image - Dessin, estampe, peinture
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	image/jpeg

Mots clés

MÉDAILLES

HISTOIRE

17E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

"Médailles commémoratives frappées sous le règne de Louis XIV à l'occasion des deux victoires coloniales exposées dans les textes qu'elles illustrent.", . Extrait de: *Les « Frères de la Coste », flibustiers et corsaires*, , , p. 164. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 02 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/FCL18014-0186I1.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés